



7800, boul. Métropolitain Est, Anjou – Montréal, Québec, CANADA, H1K 1A1

Tél. : 514-352-9403, Courriel : info@clubdejudo-torii.com

Site web : <http://clubdejudo-torii.com>

Année 2019-2020

PROCÈS-VERBAL

Club de judo Torii - Anjou

13 janvier 2021

OUVERTURE DE LA RÉUNION, QUORUM, NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Ouverture de la réunion à 19 h 15. Le quorum est atteint avec 13 personnes. Eric De Bargis agit à titre de président de la réunion, sur proposition de Bernard Stawarz, secondé par Jolan Stawarz. Laurence Gamache agit à titre de secrétaire, sur proposition de Bernard Stawarz, secondé par Caroline Daniel.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu à voix haute par Laurence Gamache. Un point de renouvellement de contrat est ajouté au varia, mais il reste ouvert durant la réunion. L'ordre du jour est proposé par Eric De Bargis, secondé par Laurence Gamache.

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2019

Tous les membres présents prennent quelques minutes pour lire le procès-verbal de l'AGA 2019. Marie-Ève Lavoie demande si une modification aux règlements généraux a été effectuée concernant la priorité des candidatures extérieures par rapport à un deuxième membre de la famille sur le conseil d'administration. Elle rappelle qu'une décision au sujet de cette modification devait être prise au cours de l'année et votée lors de cette assemblée.

Eric De Bargis mentionne qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet, car les priorités ont dû être réévaluées au cours de la dernière année. Marie-Ève Lavoie propose que cette décision soit reconduite à l'année prochaine, Caroline Daniel seconde.



MOT ET RAPPORT DU PRÉSIDENT ERIC DE BARGIS

Eric De Bargis débute en faisant un retour sur l'année dernière. Le club a été dans l'obligation de cesser les cours le 15 mars en raison de la Covid-19. Le club a continué à payer les professeurs jusqu'à fin mars, mais le reste de la session a dû être annulée. Le club avait planifié une réouverture partielle avec quelques groupes en octobre, mais ce ne fut pas possible en raison des contraintes gouvernementales.

Eric De Bargis mentionne que même si le club reprend ses activités après cette année, le judo a reçu de la mauvaise publicité en raison de la pandémie. C'est un des pires sports au niveau sanitaire en raison du contact direct et de la sueur. Il risque donc d'avoir moins de membres, il faut quand même envisager une ouverture. Puisque le club n'a pas de paiements de loyer à faire, il y a de grandes chances de réouverture. Il est encore très difficile de savoir à quand une réouverture sera possible, puisqu'une vision à long terme est actuellement impossible.

Eric De Bargis termine en mentionnant que les membres du conseil d'administration ont préservé leurs postes avec une importante conscience de responsabilité. Il les remercie pour leur implication.

RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE CÉDRIC STAWARZ

Cédric Stawarz commence par remercier tous les membres du CA, les entraîneurs et assistants et tous les bénévoles pour leurs efforts constants qui permettent au club de se développer. Il remercie Madame Chantal Massy de son précieux soutien tout au long de l'année et tous les intervenants de la ville qui ont à cœur le club de judo Anjou.

Il mentionne que l'année dernière a été marquée principalement par la Covid-19 qui a forcé le club à cesser toutes ses activités à partir du 15 mars 2020 jusqu'à aujourd'hui. Le club n'a pas pu organiser ni le gala de fin d'année, ni le tournoi de fin d'année, ni la session d'été, ni le camp de jour, ni le stage d'été. De plus, le club était à une semaine d'organiser les Jeux de Montréal pour une 10e fois. Il remercie toutes les personnes qui ont travaillé de près ou de loin sur ce projet qui n'a pas abouti.

Le gala annuel de Judo Québec et le passage de grade n'ont pas eu lieu non plus, ce qui a empêché certains membres du club d'obtenir leur ceinture noire. La saison de compétition a aussi été écourtée ne permettant pas aux athlètes du club de participer au championnat provincial et canadien. Toutefois, ceux-ci ont eu l'opportunité de briller sur les tatamis lors des précédents tournois de la saison, dont le tournoi de Gadbois où 16 médailles ont été récoltées.

Il conclut en disant que l'année ne s'est pas finie comme ce qui était imaginé, il espère que lorsqu'il sera possible de reprendre le judo, tous les membres seront présents sur les tapis. Il remercie tout le monde pour leur écoute.

RAPPORT DU TRÉSORIER DU CLUB ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020

Dany Houde présente les chiffres aux membres présents dans l'assemblée. Les revenus pour l'année 2019-2020 sont de 114 909,94\$, alors que les dépenses représentent 99 451,73\$. Cela signifie que si le club reprend en septembre, il redémarrera avec des chiffres positifs.

VARIA

Prochaine entente avec Anjou

L'entente avec Anjou sera renouvelée même s'il n'y a pas eu d'historique. Le club fut pénalisé en ce sens, mais ce n'était pas à cause de l'arrondissement. Celle-ci était prête à nous aider, c'était en raison de plusieurs causes extérieures, dont la Covid-19. Chantal Massy confirme que l'arrondissement va aider le club à relancer ces activités, elle sera derrière nous pour soutenir le club.

Plan de relance

Marie-Ève Lavoie demande s'il y a un plan de relance. Cédric Stawarz répond qu'un plan était déjà prévu pour une réouverture en octobre. Il mentionne que plusieurs restrictions devront être considérées en fonction de l'évolution de la situation. Il y a beaucoup de paramètres à considérer, notamment le nombre de personnes permises sur le tapis, le nombre de professeurs et d'assistants, la situation financière...

François-Xavier Boulé mentionne qu'il serait bien de sonder les parents avec trois ou quatre questions pour savoir si les parents sont favorables à envoyer leurs enfants au judo avec des mesures. Cela permettrait d'avoir une meilleure idée et de pouvoir faire un horaire plus représentatif. Il nomme en exemple de repenser les classes, comme regrouper les gens par couleur de ceinture plutôt que par âge pour équilibrer les classes dépendant des réponses reçues.

Bernard Stawarz spécifie que plusieurs plans d'action déjà effectués selon différentes éventualités. Par ailleurs, même si un sondage est envoyé il est rare que les gens répondent ce qui fait en sorte qu'il est difficile de faire se faire une idée claire. Une possibilité de reprise durant l'été a également été envisagée si la situation le permet.



Les cours seraient davantage axés sur la remise en forme au début, mais il n'est pas encore possible de savoir exactement quand aura lieu la reprise.

Marie-Ève Lavoie affirme que sa question fut répondue puisqu'elle sait maintenant que les membres du conseil ont réfléchi à la question de reprise.

Amine Boukhou mentionne la possibilité de faire des entraînements à l'extérieur. Un retour vers le déconfinement inclut la reprise des sports extérieurs en premier. Le club pourrait choisir un parc près du club et faire des entraînements de groupe surtout pour la condition physique. En plus de faire de la publicité pour le club, cela permettra de préparer les membres du club pour un retour progressif en septembre.

Selon les données actuelles, il est peu probable qu'il y ait un déconfinement complet en septembre. Pour qu'il y ait une immunité collective, il faut que plus de 75 % de la population soit vaccinée et c'est s'il n'y a pas de mutation du virus.

NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Bernard Stawarz agit à titre de président d'élection et Laurence Gamache agit à titre de secrétaire d'élection, sur proposition de Dany Houde, secondé par Caroline Daniel.

RAPPEL SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Laurence Gamache mentionne qu'il y a quatre postes à pourvoir. Dany Houde, Eric De Bargis et Caroline se représentent.

Les trois candidats sont élus par acclamation

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les candidats sont élus par acclamation, l'assemblée les félicite.

Le conseil d'administration pour l'année 2020-2021 sera composé des personnes suivantes : Eric De Bargis, Dany Houde, Laurence Gamache, Caroline Daniel, Tristan Gervais Keuninckx, Bernard Stawarz et Jolan Stawarz.

ANNONCE DE LA TENUE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du nouveau conseil d'administration se déroulera immédiatement après la levée de l'assemblée générale annuelle.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Procès-verbal, 13 janvier

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2020

Levée de l'assemblée à 20 h 15.

INFORMATIONS DE CLÔTURE :

Le présent procès-verbal fut rédigé par Laurence Gamache, Secrétaire générale.

- La durée de la réunion fut de 1 heure.
- Tous les points à l'ordre du jour furent traités par l'Assemblée générale annuelle.
- Ce procès-verbal est rédigé sur cinq (5) pages.
- La date de la prochaine réunion de l'assemblée générale annuelle n'a pas été déterminée

Laurence GAMACHE (S),

Secrétaire générale du Club de Judo Torii